

# Nouveautés et changements en déchetteries

## À compter du 7 janvier 2025



Depuis le 7 janvier 2025, nos déchetteries de Villefranche-de-Lauragais et de Montgeard ont connu certaines évolutions, afin de simplifier vos gestes de tri...

La Communauté de communes s'engage pour un meilleur tri et une gestion plus durable des déchets. Depuis le **7 janvier 2025**, plusieurs évolutions ont été mises en place dans les déchetteries de **Villefranche-de-Lauragais** et **Montgeard** pour simplifier le tri des usagers, tout en optimisant le recyclage.

### Évolution de la filière éco-maison :

La filière éco-maison, anciennement éco-mobilier, se modernise pour améliorer la **valorisation des déchets d'ameublement**.

- Une nouvelle benne, appelée « **Bois multi Rép** », est désormais disponible pour le dépôt de bois transformé (hors palettes, cagettes, bois traité chimiquement ou souillé).
- Cette initiative vise à simplifier le tri des usagers et à améliorer le recyclage de ces matériaux, tout en étant **entièrement gratuite pour la collectivité**.
- La benne éco-maison existante reste en place sous le nom de « **Benne multi-matériaux** », mais elle contiendra désormais beaucoup moins de bois, permettant une meilleure séparation des déchets.

### Installation de bornes pour le placo et le plâtre :

Une grande nouveauté : des bornes spécifiques pour **les plaques de plâtre et le placo** ont été installées sur les deux sites.

- Cette mesure permet de détourner ces matériaux des bennes « encombrants/ tout venant », souvent coûteuses pour la collectivité et peu respectueuses de l'environnement en raison de l'incinération.

- Le traitement de ces déchets est **pris en charge à 100 %** par l'éco-organisme **Valobat**, ce qui réduit les coûts et améliore l'impact écologique.

## Nouveaux racks pour la menuiserie vitrée :

En complément, des **racks de rangement** pour la menuiserie vitrée ont été installés.

- Les usagers peuvent y déposer leurs fenêtres, portes vitrées ou autres éléments similaires.
- Ces matériaux sont également collectés et traités par **Valobat**, dans le même esprit que les bornes placo/plâtre.





## Pourquoi ces changements ?

Ces initiatives reflètent l'engagement de la Communauté de communes en faveur **d'une gestion responsable des déchets**. En facilitant le tri, nous participons activement à **la réduction des déchets incinérés** et à **la valorisation des matériaux recyclables**, tout en maîtrisant les coûts pour la collectivité.

Nous invitons tous les usagers à adopter ces nouvelles pratiques pour contribuer à une gestion des déchets toujours plus respectueuse de l'environnement.

***Pour rappel, nos deux déchetteries sont ouvertes les mardis, mercredis, vendredis et samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h. L'accès est réservé aux particuliers des 31 communes sous présentation d'un justificatif de domicile. Les professionnels sont limités à la ferraille et aux cartons.***